

## **Chers amis producteurs et productrices de lait, chers intéressés,**

Après la réforme, c'est comme avant la réforme ! Le 26 juillet, les représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil des ministres ont abouti, au sein du dénommé "trilogue", à un accord sur la réforme de la PAC. Pour nous, producteurs laitiers, les discussions sur l'organisation commune des marchés agricoles constituaient une partie importante des négociations. Jusqu'à la fin, des discussions enflammées eurent lieu sur la réduction volontaire de la production, l'instrument de crise dont l'introduction était revendiquée par le Parlement européen. Mais en fin de compte, la décision portant sur cet instrument fut reportée, en faisant référence à la conférence annoncée par le Commissaire à l'agriculture Ciolos qui aura lieu en septembre. Il en est de même pour la proposition du Parlement pour la mise en place d'une instance d'observation du marché. Donc une fois de plus un compromis boiteux ; une fois de plus on a reporté au lieu de décider !

Mais attention, il n'y a cependant pas lieu à crier au catastrophisme à cause des discussions animées au sein du trilogue - ou peut-être justement au contraire. Nous pouvons donc jeter un regard empreint à la fois de tristesse et de joie sur le renvoi à la conférence organisée par Ciolos.

D'un côté, l'occasion de rendre les marchés laitiers européens rapidement plus résistants aux crises par des instruments efficaces et peu onéreux a certainement été manquée. Les éléments de l'accord politique pouvant avoir une incidence positive, c.à.d. ceux visant à renforcer le rôle des organisations de producteurs en cas de crise, sont certes insuffisants à cet effet.

Mais d'un autre côté, le Parlement n'est en aucun cas le seul à proposer de telles initiatives. Ces derniers temps, les voix qui mettent en garde contre une libéralisation complète du marché laitier se multiplient. Ainsi, le Comité des régions, dans un avis publié récemment, a également soulevé des questions importantes concernant l'évolution de la situation après 2015. Dans ses propos, le Commissaire soutenait lui aussi pendant les négociations que la question d'un bon fonctionnement des marchés laitiers était trop importante pour la mettre en péril par des décisions précipitées. Le Comité économique et social à Bruxelles ainsi que la Cour des comptes européenne avaient quant à eux déjà émis dans le passé des doutes quant à la suppression du système de quotas sans mesures de remplacement.

En conclusion: pour l'EMB il s'agit de ne pas baisser les bras. Il convient de continuer à convaincre les consommateurs et les décideurs politiques de la nécessité de règles contraignantes pour le marché, en leur présentant des concepts compétents et en leur livrant donc de bons arguments. Dans ce sens, la discussion sur la réduction volontaire de la production en tant qu'instrument de crise était certainement utile.

*Romuald Schaber (Président de l'EMB)*

## **Pertes de récolte et pénurie de fourrage dues aux intempéries**

Les mauvaises conditions atmosphériques, qui ont perduré pendant une bonne partie du premier semestre de cette année, ont provoqué dans toute l'Europe, d'Irlande en Italie, des dégâts dans le secteur agricole, avec des conséquences souvent dramatiques pour les éleveurs laitiers.

Pour la première fois dans l'histoire, l'Irlande s'est vue obligée d'importer du fourrage. De grandes quantités de fourrage sous forme de foin et d'ensilage ont ainsi été importées de Grande-Bretagne et du continent européen. Déjà en 2012, l'ensilage avait été de moindre qualité dû au mauvais temps et les producteurs avaient été contraints à acheter du fourrage concentré supplémentaire. Cette situation difficile s'est après prolongée jusqu'au mois de mai 2013.

En Allemagne, les précipitations des dernières semaines ont provoqué d'abondantes inondations, surtout dans les États fédérés de l'est et du sud du pays. De nombreux champs de céréales et de superficies fourragères ont été inondés, occasionnant de lourdes pertes de récolte et une pénurie de fourrage pour les animaux.

Le mauvais temps a également affecté les agriculteurs en Autriche. Dans plusieurs régions, la collecte et les livraisons de lait ont été entravées par les inondations. Certains producteurs laitiers autrichiens ont ainsi été contraints à déjà utiliser l'entièreté de leurs réserves de foin et dépendent maintenant du fourrage vert frais. Étant donné que la récolte de fourrage n'est pas possible, des coûts additionnels pour l'achat de fourrage supplémentaire sont à attendre.

En Italie, c'est surtout la Lombardie qui a été touchée par les fortes précipitations entre janvier et mai qui ont provoqué d'importants dégâts aux cultures agricoles. Les pertes dans les récoltes de maïs, la culture la plus importante dans cette région, sont évaluées à entre 30 et 50%. Cela a rendu nécessaire un deuxième semis de complément au mois de juin. Mais d'importantes pertes de plus de 40% ont également été enregistrées pour le foin, les céréales, les raisins et les légumes. La récolte de foin ne fut ainsi possible que début juin de cette année, moment auquel normalement la deuxième coupe a lieu. Pour cette raison, l'APL Italie a demandé auprès de gouvernement régional la reconnaissance d'un état d'urgence, afin que les producteurs laitiers puissent être indemnisés pour leurs pertes. Le gouvernement de Milan a réagi positivement à cette demande.

*Regina Reiterer (EMB)*

## **Lancement du lait équitable en France**

Le 19 juin 2013 a eu lieu au célèbre Mont-Saint-Michel en Normandie le lancement officiel du projet du lait équitable en France, organisé par les producteurs laitiers de l'APLI, l'une des deux organisations françaises membres de l'EMB. Le moment était choisi intentionnellement, en référence à l'épandage de milliers de litres de lait au même endroit quatre ans auparavant, lors de la grève du lait. Il s'agissait alors d'une grande action des éleveurs laitiers français et européens, en signe de protestation contre la situation économique dramatique des marchés laitiers.

Pour le lancement du lait équitable en France, les producteurs laitiers avaient cette fois-ci présenté, devant la coulisse du Mont-Saint-Michel, un impressionnant troupeau de 24 vaches en plastique dans les couleurs nationales bleu-blanc-rouge, les dénommées « Justines ». A titre symbolique, les vaches voyageront ensuite dans différentes régions en France afin d'y faire la promotion du lait équitable.

Se basant sur les expériences de projets similaires en Allemagne, Autriche, Luxembourg et Belgique, les producteurs à l'origine du projet du lait équitable en France ont dans un premier temps

créé en septembre la coopérative Faircoop. Celle-ci détient les droits de la marque FaireFrance et est ouverte à tous les producteurs laitiers en France. Selon Richard Blanc, Président de la Faircoop, la coopérative compte actuellement environ 800 membres et achètera le lait auprès de différentes laiteries, afin de le revendre sous la marque FaireFrance. L'objectif de la Faircoop est de reverser 10 centimes d'euro à ses membres pour chaque litre de lait vendu.

Dans un premier temps, le lait de la marque FaireFrance sera vendu dans des grandes surfaces des chaînes Intermarché et Leclerc dans le nord du pays et peu à peu le réseau sera élargi sur l'ensemble du territoire français.

*Christian Schnier (EMB)*

## **Le Comité des régions partage les préoccupations profondes des producteurs de lait européens quant à la libéralisation des marchés laitiers**

**Dans son avis du 30 mai 2013, le Comité des régions (CdR) s'est exprimé sur la question de la suppression des quotas laitiers en Europe en 2015. Dans les questions de fond, l'avis du Comité des régions concorde avec les positions du European Milk Board (EMB). Le CdR s'est aussi exprimé en faveur d'instruments de régulation pour le marché laitier.**

(Bruxelles, le 18 juin 2013) Dans sa prise de position, le CdR considère que les instruments dudit "paquet lait" de l'UE ne sont en général pas suffisants pour amortir les conséquences négatives qu'une suppression des quotas laitiers en 2015 aurait sur les régions et les exploitations familiales en Europe. Le CdR dénonce clairement le fait que les laiteries coopératives dans les principaux pays producteurs de lait de l'UE détiennent une grande partie des parts de marché - voir même une position de monopole. Pour cette raison, le CdR se prononce en faveur de la création d'organisations de producteurs, mais attire également l'attention sur le manque de pouvoir de négociation de ces dernières face aux laiteries.

Le CdR critique en outre les marges croissantes de la filière agroalimentaire et de la grande distribution, qui ne sont pas répercutées sur les producteurs, ainsi que le manque de prévisibilité des revenus pour les éleveurs laitiers, dû aux fluctuations du prix du lait. Afin d'assurer le revenu des producteurs, le CdR propose de prendre en compte les coûts de production lors des négociations du prix du lait. Il demande également que la possibilité d'une éventuelle prolongation du système des quotas laitiers jusqu'en 2019/2020 soit examinée, en prenant en compte les expériences de la libéralisation des marchés en Suisse et aux États-Unis. Dans le cas d'une suppression des quotas, la mise en œuvre d'instruments de régulation complémentaires serait indispensable.

Une gestion de crise efficace se caractérise, selon le CdR, surtout par une bonne réactivité. Les informations sur les livraisons de lait doivent être rassemblées aux niveaux national et européen. Cela suppose une gestion directe par la Commission européenne ou via une Agence européenne de régulation. Une gestion de crise au niveau de l'industrie de la transformation - comme le revendique occasionnellement l'industrie laitière - n'est cependant pas compatible avec cette approche globale.

L'EMB se voit conforté par l'avis du CdR quant à sa revendication de règles contraignantes pour le marché et appelle les décideurs politiques à également intervenir de manière soutenue en faveur de la mise en œuvre d'instruments de marché efficaces. C'est la seule manière d'assurer de façon durable la production laitière dans toutes les régions de l'UE.

*Communiqué de presse de l'EMB*

## **Des seniors nourrissent la population en UE**

Des faits irréfutables attestent de l'échec de la politique agricole européenne menée à ce jour et de l'absence de perspectives offertes aux jeunes agriculteurs en UE : plus de trois millions d'exploitations agricoles ont fermé leurs portes au cours des dix dernières années, faute d'un successeur pour reprendre l'activité. Cette tendance s'inscrit dans la durée puisqu'un tiers des agriculteurs en UE sont âgés de plus de 65 ans.

L'exemple des Pays-Bas illustre cette évolution. Sur la base des données récoltées, l'Office néerlandais des Statistiques (CBS) dresse un état des lieux alarmant. Alors qu'en 1987, seuls 13 % des agriculteurs dépassaient l'âge de 65 ans, en 2012, ce pourcentage atteignaient 21 %, sachant que les agriculteurs en activité âgés de plus de 80 ans constituaient le groupe ayant connu l'augmentation la plus nette.

En 2012, sur un total d'environ 64 500 exploitations hollandaises, 13 841 étaient aux mains d'agriculteurs âgés de plus de 65 ans. Au 1<sup>er</sup> avril 2012, les Pays-Bas recensaient 1 087 agriculteurs âgés entre 80 et 85 ans et 493 fermiers dépassant les 85 ans.

La principale raison avancée pour expliquer la hausse constante de l'âge moyen des agriculteurs pointe du doigt les frais de financement élevés pour la jeune génération, de nombreuses banques n'étant actuellement pas prêtes ou pas en mesure de donner un coup de pouce aux jeunes sous la forme de crédits à des conditions raisonnables. Par ailleurs, les conditions de travail peu attrayantes associées à une rémunération insuffisante sont souvent invoquées pour expliquer l'impossibilité de trouver un repreneur pour l'exploitation et l'obligation pour l'agriculteur de continuer jusqu'à un âge avancé. Selon toute attente, le nombre de « faillites silencieuses » devrait encore augmenter.

Les « faits irréfutables » évoqués ci-dessus soulignent la nécessité d'une meilleure politique agricole commune (PAC) en Europe qui s'articule plus autour des intérêts des agriculteurs. Sans une telle politique, en l'espace de seulement dix à quinze ans, nous nous trouverons confrontés à une réalité toute autre en UE : la perte de la sécurité et de l'indépendance alimentaires de l'Europe. Pour nourrir sa population, l'UE sera totalement dépendante des seules importations en provenance de pays tiers.

*Sieta van Keimpema (Vice-présidente de l'EMB et Présidente de la DBB)*

## **Le MEG Milch Board publie l'actuel indice laitier**

Depuis début 2013, le MEG Milch Board publie un indice laitier (MMI) pour l'Allemagne. Celui-ci montre le décalage entre les coûts de production et les prix du lait. Grâce à cet instrument, les producteurs laitiers allemands pourront pour la première fois argumenter de manière pertinente lors de négociations sur le prix.

L'indice laitier actuel a été publié début juin. Il affiche une légère diminution des coûts de production. Avec une valeur de 113 (janvier 2013), l'indice est un peu plus bas en comparaison avec la valeur moyenne de 2012 qui était de 117. La relation entre les coûts et le prix affiche, avec 0,84, également un déficit légèrement moins important par rapport à janvier 2012 lorsque la moyenne était de 0,75. Cela s'explique par une légère baisse des coûts effectifs de 1,57 ct/kilo de lait en moyenne (de 36,94 à 35,37 ct/kilo).

Selon le calcul de tendance, ce ne sont que les coûts de fourrage qui ont affiché une légère diminution. Tout comme les autres moyens de production agricoles importants, ils se trouvent cependant à un niveau constamment élevé depuis l'année de référence 2009. Cela montre clairement que malgré la légère amélioration, l'écart entre les coûts de production et les prix payés aux

producteurs est toujours alarmant.

La situation du marché actuelle favorable ainsi que l'évolution positive des prix du lait sur le marché mondial doivent maintenant se répercuter au plus vite sur la paye de lait des producteurs. Les cours du lait en poudre, du beurre et du fromage affichent une forte tendance à la hausse ; la distribution alimentaire de détail vient d'augmenter les prix pour le lait frais. Ceci est dû à une diminution, à l'échelle mondiale, de l'offre de matières premières qui se heurte à une demande constante de produits laitiers.

*Dr. Ute Zöllner (attachée de presse du MEG Milch Board)*

## **Calendrier du EMB**

Liste des grands rendez-vous au calendrier du comité exécutif de l'EMB en juillet 2013 :

- 2 juin : Réunion du groupe consultatif au sujet du lait de la Commission européenne à Bruxelles
- 17 juillet : Réunion avec un représentant du Comité des régions à Bruxelles
- 24 juillet : Réunion du Comité directeur à Bruxelles

### **Contact :**

EMB – European Milk Board, Bureau  
Bahnhofstraße 31, D – 59065 Hamm, Allemagne  
Tél.: 0049 – 2381 – 4360495  
Fax: 0049 – 2381 – 4361153

[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)  
[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)